

« Action cœur de ville d'Évreux »

Ce programme va faire évoluer le cœur de ville dans des délais assez rapides, en complément d'actions déjà engagées par la Ville d'Évreux comme la boutique test, la réhabilitation de la friche Saint-Louis, l'étude de programmation du site de la cathédrale Notre-Dame, l'ouverture du Comptoirs des Loisirs...

Le programme « Action cœur de ville » concerne les villes qui ont une fonction de centralité pour leur bassin de vie et qui constituent un pôle de rayonnement régional.

La Commune d'Evreux est bénéficiaire de ce programme.

Ce programme est l'objet d'une convention cadre qui engage le gouvernement et des partenaires publics et privés.

Élaboré en concertation et partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, Action cœur de Ville vise à donner aux collectivités concernées les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale.

La convention-cadre signée vendredi 6 juillet 2018 a pour objet de décrire les modalités de mise en œuvre du programme dans la commune d'Evreux.

L'Etat s'engage notamment à animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

La Caisse des Dépôts contribue à la mise en œuvre effective du programme en mobilisant des moyens dans les cinq années à venir. Ces moyens pourront contribuer aux diagnostics territoriaux et à l'élaboration du projet et plan d'actions pour la redynamisation de la ville d'Evreux. Seront prioritairement retenues les actions dédiées aux projets économiques, commerciaux et touristiques.

Des diagnostics ont déjà été réalisées concernant cinq axes :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration, développer une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;

Axe 4 – Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine ;

Axe 5 – Garantir l'accès aux équipements et services publics

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats obtenus.

Ci-dessous le périmètre retenu d'Action cœur de Ville



*Direction de la Communication Mutualisée
Ville d'Évreux - Évreux Portes de Normandie*

